

Filipa Brazzaville

appui à la FILIÈRE Privée et Associative de la pré-collecte des déchets à Brazzaville

LETTRE D'INFORMATION NUMÉRO 2 / FÉVRIER 2015

Impliquer les Chefs de Quartier sur la pré-collecte

La gestion des déchets touche un grand nombre d'acteurs. En premier lieu, à l'échelle de la ville se trouve la Mairie de Brazzaville par la Direction de l'Environnement et de la Propreté de la Ville (DEPV), puis les Mairies d'Arrondissement et au niveau des quartiers, les Chefs de quartier. Ainsi, pour mieux connaître les préoccupations locales, des ateliers de réflexion autour de la gestion des déchets ont été menés les 4, 5, 17, 18 et 19 décembre à Talangaï, Makélékélé, Bacongo, Moundali et Ouenzé.

Les Chefs de quartier ont permis d'approfondir les premières données collectées au cours du diagnostic de la pré-collecte. Ils ont notamment fait ressortir les quartiers dans lesquels le service de pré-collecte était absent et décrit les pratiques des ménages pour se débarrasser de leurs déchets. Il ressort aussi que le service a évolué depuis le départ des OPC de RDC : il dessert moins de ménages, est souvent plus cher et s'est modernisé dans certains cas., grâce à l'utilisation de mototricycles. Les Chefs de Quartier ont aussi ébauché des solutions pour améliorer la pré-collecte, comme organiser / encadrer le service, s'assurer de fourchettes de tarifs, accessibles aux habitants de leurs zones. Trouver des sites où regrouper les déchets apparaît comme une nécessité même si les contraintes foncières sont très importantes. Les Chefs de quartier ont aussi insisté sur une de leur quatre missions, qui touche à l'assainissement. Ils souhaitent être informés sur le projet car ils sont au plus près des habitants, usagers du service.

L'importance des sites où déposer les déchets

A Brazzaville, des Opérateurs de Pré-Collecte (OPC) individuels, associatifs ou de type entreprise ramassent les déchets. Ils les déposent dans des sites de type ravins, bords de cours d'eau que les propriétaires cherchent à remblayer pour lutter contre les érosions et les inondations. Le dépôt de déchets dans ces dépotoirs est le plus souvent payant et revient aux OPC entre 1 000 et 23 000 FCFA/semaine selon le nombre de passages effectués par jour. Les OPC, quels que soient leurs statuts sont prêts à payer ce montant car l'absence de sites où déposer les déchets ressort comme la plus grande difficulté dans la mise en œuvre de leur activité. Les sites sont distants les obligeant à parcourir de longues distances avec la charge de déchets. L'existence de lieux fixes est nécessaire pour qu'ils puissent fournir un service de qualité à leurs usagers.



Participants à l'atelier de réflexion avec les Chefs de Quartier à Ouenzé



Le ravin de Moukoundo, en cours de fermeture, à Moundali

DIAGNOSTIC APPUI AUX TPE

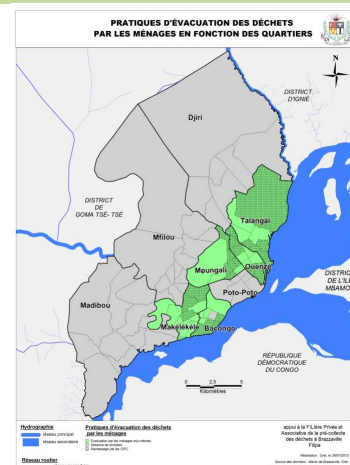
Le diagnostic juridique « appui aux Très Petites Entreprises » a démarré grâce à une consultation lancée au dernier trimestre 2014. Une seule offre a été reçue. Les négociations ont finalement eu lieu en janvier

Un état de lieux de l'environnement juridique, de l'existant en matière de structuration, des modalités de reconnaissance et d'organisation sera réalisé. Ce diagnostic permettra ensuite de proposer des pistes et des outils pour accompagner les OPC.

GÉRER LES DÉCHETS COMME LES MORGUES ?!

Au cours d'un atelier avec les Chefs de Quartier, l'un d'entre eux a illustré la filière de gestion des déchets par une analogie avec la gestion des morgues et des cimetières ! Les corps sont transportés à la morgue, dans la ville, puis évacués par le corbillard dans les cimetières (environ 5 principaux à l'échelle de la ville). Ainsi, les déchets devraient être regroupés dans plusieurs sites dans les arrondissements puis collectés par camions pour les évacuer dans des décharges, à l'extérieur de la ville.

Cette explication imagée de la filière de gestion des déchets a le mérite d'être claire !



Carte des pratiques d'évacuation des déchets par les ménages par quartier dans les arrondissements d'intervention

Un service non encadré, des territoires inégalement desservis

Filipa a mené un diagnostic en deux phases : la 1ère à l'échelle de la ville visait à recenser tous les dépotoirs et à ensuite enquêter un nombre suffisant d'OPC, ainsi que toutes les associations de pré-collecte connues. La seconde phase visait à rencontrer des acteurs ressources de la pré-collecte des déchets à Brazzaville, dans les arrondissements d'intervention. Des restitutions ont déjà eu lieu sur le sujet avec les Mairies.

• Des couvertures de service différentes en fonction des territoires

Le diagnostic de la pré-collecte a permis d'enquêter 357 OPC dans une trentaine de dépotoirs, ceux recevant le plus de déchets à Brazzaville. 79 % sont individuels, 12 % des entreprises. Peu d'associations de pré-collecte interviennent, par manque de sites aménagés selon des discussions menées au cours d'entretiens supplémentaires. Le taux de couverture du service a diminué depuis le départ des OPC originaires de RDC. Ce taux est plus élevé en centre-ville (Poto-Poto, Moungali, Ouenzé) mais reste très bas dans les arrondissements périphériques (Mfilou, Madibou, Djiri). Entre ces deux extrêmes, se trouvent Makélékélé, Bacongo et Talangaï. Au sein de ces arrondissements, des disparités existent : certains quartiers sont couverts, d'autres non.

• Un service non encadré, plus moderne dans le centre ville dense

Le service de pré-collecte est indispensable à l'échelle de Brazzaville pour évacuer les déchets des ménages. A l'heure actuelle, il n'est pas encadré. Ainsi il existe différents niveaux de service, à différents tarifs. Ceux-ci varient entre 200 et 3 100 FCFA/ passage. Ils sont plus élevés pour les abonnés que pour ceux qui ne le sont pas, peut-être pour compenser avec la régularité offerte. Il est plus cher si le service est fourni avec des moyens de transport plus modernes (motocycles, camionnettes) comme c'est le cas à Poto-Poto, Moungali et Ouenzé. Ce travail de diagnostic, complexe, a permis de mieux comprendre le fonctionnement de la gestion des déchets à Brazzaville et les opérateurs qui le mettent en œuvre.

Les prochaines activités de Filipa

Réunions avec les OPC sur le processus d'enregistrement	mars 15
Définition d'un plan de formation des différents acteurs	mars 15
Définitions de Cahiers des Charges pour différents niveaux de services	avril 15
Définition d'une stratégie de communication sur les enregistrements	avril 15
Formation au processus d'enregistrement	mai 15

Donner envie de faire appel au service de pré-collecte

Afin d'augmenter le taux de couverture du service de pré-collecte, les habitants de Brazzaville doivent avoir envie d'y faire appel. Le recours aux abonnements doit être développé pour fidéliser les usagers. Pour cela, des activités de marketing seront réalisées. Les Opérateurs de Pré-Collecte seront formés sur le sujet et pourront ainsi augmenter leur nombre de clients. Il sera d'autant plus important de développer de telles activités dans les zones dans lesquelles le service de pré-collecte est peu développé. De plus, pour améliorer la couverture du service, le nombre d'OPC doit aussi augmenter. Pour cela, le métier doit être valorisé, des activités de communication sont à mener dans ce sens.

Le Gret n'interviendra pas sur la sensibilisation / Information Education Communication (IEC) sur la gestion des déchets, auprès des ménages. Ce rôle a été dédié à EAA dans le cadre d'un autre projet. Des activités de coordination sont prévues entre les deux structures.

AVEC LE SOUTIEN DE :



Les idées et opinions présentées sont celles du Gret et ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD.

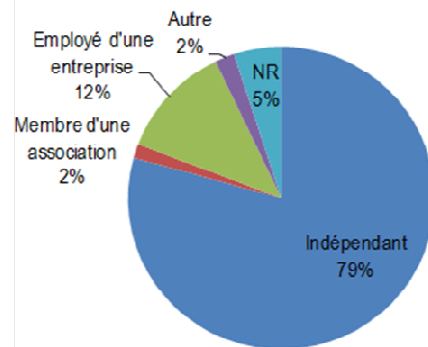
SUIVRE LES SERVICES DE GDS

Encadrer la pré-collecte nécessite de suivre le service pour s'assurer que les engagements pris par les différentes parties soient respectés. Le Gret, dans le cadre de l'Assistance Technique à la DEPV, AMO-GDS*, a pour mission de mettre en place un dispositif de suivi des services de gestion des déchets. Ainsi il ne suivra pas uniquement le service de pré-collecte mais visera à terme à suivre l'ensemble de la filière ainsi que les activités de curage et de nettoyage.

Un logiciel de suivi sera conçu mais il est nécessaire au préalable de s'assurer que les données nécessaires pour son alimentation soient collectées. Des formulaires papier seront ainsi testés d'ici quelques semaines puis améliorés. Un accent particulier sera mis sur la transmission des résultats du suivi, indispensable pour encourager les acteurs à collecter des données fiables.

AMO-GDS : Assistance à Maitrise d'ouvrage pour la mise en place d'un secteur pérenne de gestion des déchets en République du Congo et à Brazzaville.

Statuts des OPC rencontrés dans les dépotoirs



Statuts des OPC rencontrés dans les dépotoirs



Ravin au niveau de l'école Dominique Bakékolo, à Makélékélé

Photos : © Gret

CONTACT : Représentation du Gret au Congo : 17 avenue de la Base aérienne—Batignolles, Moungali, Brazzaville

tel : +242 06 917 77 53 / e-mail : congo@gret.org

www.gret.org/Congo

Contact au Congo : Marie Guillaume/ guillaume@gret.org

Contact au siège : Alicia Tsitsikalis/ tsitsikalis@gret.org